

Décision

Générale

colonial

Décision n° 737 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 737

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

La composition de la Commission Mixte des Réseaux de Télécommunications de la Côte Française des Somalis créée par arrêté n° 587 du 12 mai 1954 est la suivante : Commissaire civil : M. Lefebvre René, Directeur de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis ; Commissaire militaire : M. le Chef d'Escadron Beyer Raymond, Conseiller technique « Transmissions » du Général Commandant Supérieur des Forces Armées de la Côte Française des Somalis ; Secrétaire : M. Eve Marcel. Chef du Centre émetteur de la Station Côtière de Djibouti. La décision n° 202 du 14 février 1962 est annulée.